

Adhésion ou soutien à l'association (AMAGP)

En adhérant à l'Association de la Maison d'Anne et Gérard Philipe, vous vous impliquez dans la constitution du projet collectif.

- J'adhère à l'association
Le montant de la cotisation est de **15 €**
- J'apporte mon soutien
pour un montant de :€

Chèque à l'ordre de "AMAGP"

Nom :

Prénom :

Adresse

.....

.....

Date de naissance .. / .. /

Téléphone(s)

Courriel

Date

Signature

Contact

Association de la Maison d'Anne et Gérard Philipe

2, chemin du bac de Gency
95000 Cergy

Président : Bruno Gruel
amdagp95@gmail.com



Participez

au projet de
restauration de

**LA MAISON D'ANNE ET
GÉRARD PHILIPPE**

À CERGY



**Association de la Maison d'Anne et
Gérard Philipe**